LE JARDIN D'EPICURE



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

06 79 28 19 02 / 06 24 33 58 09 amaplejardindepicure@gmail.com

CONTRAT SAISON 33 CHAMPIGNONS PLEUROTES & SHIITAKÉS BIO

Le présent contrat est passé pour une livraison de champignons Pleurotes , entre Thierry Boureille producteur récoltant à Coudoux et l'adhérent de l'AMAP le jardin d'Epicure.

Les dates de livraison sont indiquées sous réserve des aléas de production.

Prénom et Nom : N° de téléphone:

MODALITES D'ENGAGEMENT : La souscription au présent contrat implique l'adhésion à l'association AMAP « Le Jardin d'Epicure » conjointement à celle du réseau des AMAP de Provence. Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP.

DESIGNATION		12 NOV.	26 NOV.	10 DÉC.	7 JANV.	21 JANV.	4 FÉV.	18 FÉV.	4 MARS	18 MARS	1 AVRIL	15 AVRIL	29 AVR I L	TOTAL €
PLEUROTES FRAIS	7,50 € 500 g													
PLEUROTES FRAIS COUPES EN SACHET	6 € 350 g													
PLEUROTES SECHES	5 € 25 g. 9,50 € 50g.													
PATÉ VÉGÉTAL DE PLEUROTES	Pot de 100g. 4,5 € l'unité													
TARTINADE	4 € l'unité. 8 € les 2. 10 € les 3													
SOUPES AUX PLEUROTES & PATATES DOUCES	3,75 € pot de 370 ml 7 € les 2 pots													
BOUILLON DE LEGUMES	9,5 € bouteille de 1 litre													
POUDRE DE PLEUROTES	4 € 20 g. 7 € 40 g.													
SHIITAKÉS FRAIS	250 g. 4,5 €													
SHIITAKÉS FRAIS	500 g.9€													
SHIITAKÉS SECS	25 g. 6 €													
SHIITAKÉS SECS	50 g. 11 €													
	Chèq	ues lit	oellés	à l'ord	lre de	Thierr	y Bou	reille .						

Chèque 1 numéro :	Montant :
Chèque 2 numéro :	Montant :
Banque :	

Date : Le producteur L'amapien